



REGARDS

ÉCONOMIE  
MARS 2024 | N°118

# LES ÉTUDIANTS DANS LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

## Zoom sur Marseille

La Métropole Aix-Marseille-Provence possède une longue tradition estudiantine. Marseille y tient une place particulièrement offrant des formations dans tous les champs disciplinaires : arts, architecture, lettres, langues, sciences humaines et sociales, droit et sciences politiques, santé, sciences et technologies, économie et gestion. Comme ville et université connectées au monde, la stratégie d'accueil et d'attractivité est au cœur de la réflexion de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR). Dans ce contexte fortement concurrentiel, il est important de mieux connaître les étudiants marseillais et leurs modes de vie. Tel est l'objet de ce Regards.



# ÉDITORIAL



90,9% c'est le pourcentage de réussite au baccalauréat en 2023. À l'heure où la majorité d'une classe d'âge obtient le baccalauréat, l'écosystème local

de l'enseignement supérieur devient central pour l'attractivité étudiante. Avec près de 100 000 étudiants, en provenance de France entière et de l'étranger, la Métropole s'inscrit parmi les grands pôles universitaires français. Cette attractivité présente bien des avantages. Elle anime la ville, elle favorise les croisements avec le monde économique, elle engendre l'innovation et participe du dynamisme socio-économique du territoire.

Mais la présence d'étudiants, qui s'est intensifiée ces dernières années, pose aujourd'hui des défis aux établissements d'enseignement supérieur mais aussi pour le territoire. La croissance des flux, l'évolution des pratiques des étudiants contribuent sensiblement à l'évolution de l'organisation territoriale et l'évolution des besoins.

C'est pour ces raisons que l'Agam a souhaité porter un regard transversal sur les étudiants dans Marseille. En effet, si les lieux d'enseignement et les disciplines proposées sont bien identifiés, les pratiques de mobilité, de logement ou encore la mobilité internationale sont encore moins bien connues par les acteurs.

**LAURE-AGNÈS CARADEÇ**

Présidente de l'Agam

## UN PÔLE MAJEUR AU POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT IMPORTANT

### MARSEILLE : 1<sup>er</sup> PÔLE ÉTUDIANT DE LA RÉGION

La ville de Marseille s'inscrit dans un système d'enseignement supérieur et de recherche (ESR) métropolitain : plus de 101 650 étudiants inscrits dans la métropole, structurés autour de deux pôles majeurs – Marseille (58% des étudiants) et Aix-en-Provence (39%) – complétés par un maillage de sites implantés dans différentes communes du territoire (Salon-de-Provence, Aubagne, Gardanne...).

Avec 59 000 étudiants en enseignement supérieur, Marseille constitue le 1<sup>er</sup> pôle étudiant de la région devant Aix-en-Provence et Nice.

La fusion, au 1<sup>er</sup> janvier 2012, des trois universités d'Aix-Marseille, est venue renforcer l'attractivité et la compétitivité d'Aix-Marseille Université, acteur central du système d'ESR.

Les étudiants marseillais sont répartis sur 4 campus (cf. carte page 4 et 5) :

- ▶ campus Centre-Saint-Charles ;
- ▶ campus de l'Étoile / Marseille Nord ;
- ▶ campus Timone ;
- ▶ campus Marseille Luminy.

### UN PANEL DE FORMATIONS DIVERSIFIÉ ET PLURIDISCIPLINAIRE

Marseille présente un panel de formation diversifié et pluridisciplinaire avec un poids important de l'université qui rassemble 60% des étudiants marseillais et couvre tous les champs disciplinaires. Un poids toutefois moins important qu'à l'échelle des 10 métropoles de comparaison, au profit des filières courtes (BTS) et des formations paramédicales et sociales qui sont surreprésentées. Les écoles d'ingénieurs et les grands établissements regroupent proportionnellement moins d'étudiants à Marseille, ou à l'échelle de la Métropole, comparativement à la moyenne des 10 plus grandes métropoles universitaires.

### À NOTER

Afin d'assurer une comparaison adaptée de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, et de la ville de Marseille, au regard des autres métropoles et villes françaises universitaires, seules les 10 plus grandes métropoles\* (hors Grand Paris) ont été retenues ; elles accueillent entre 60 000 et 175 000 étudiants. La Métropole du Grand Paris compte quant à elle près de 600 000 étudiants.

\* Lyon, Lille, Toulouse, Bordeaux, Marseille, Montpellier, Rennes, Strasbourg, Nantes, Grenoble.

Enfin, si l'offre de classes préparatoires représente une part relativement similaire des effectifs étudiants, rapportées à la population on dénombre 3,1 places pour 1 000 habitants en moyenne dans les grandes métropoles, contre seulement 1,6 pour Aix-Marseille-Provence. Les formations publiques restent largement majoritaires même si le poids des formations privées se renforce au fil du temps, passant de 18% des étudiants marseillais en 2001 à 22% en 2020 ; cette tendance s'observe également à l'échelle nationale.

### UNE PROGRESSION CONTINUE DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS MARSEILLAIS

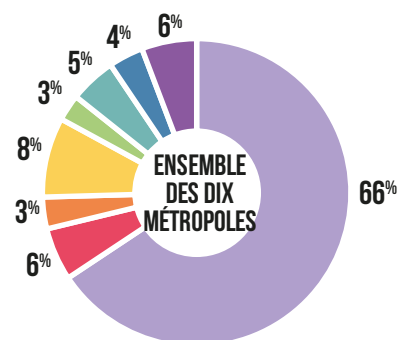
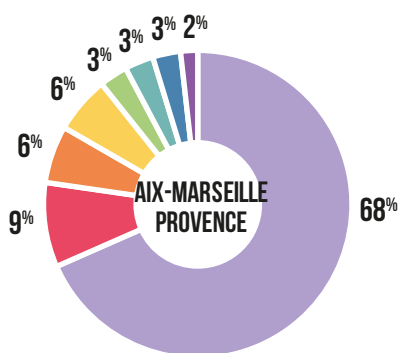
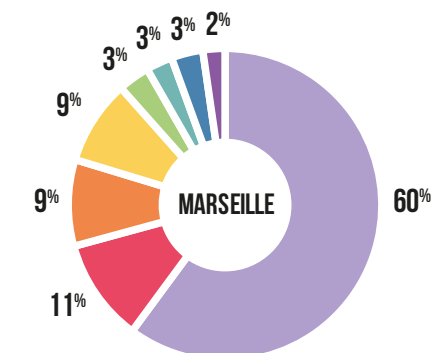
En une vingtaine d'année, le nombre d'étudiants marseillais n'a cessé de s'accroître passant de 45 000 étudiants en 2001 à près de 59 000 en 2020, soit une évolution de 31% représentant 13 850 étudiants supplémentaires. Une progression des effectifs – en lien avec la croissance démographique (dont le baby-boom des années 2000) et un meilleur taux de réussite au baccalauréat – dans la lignée de ce que l'on observe en moyenne dans les grandes

villes universitaires ou sur l'ensemble du territoire français. Toutefois, d'autres villes, notamment Lyon et Bordeaux, enregistrent sur la période une progression de leurs effectifs bien plus conséquente.

En changeant d'échelle, la progression des effectifs d'Aix-Marseille-Provence contraste fortement avec les autres métropoles universitaires. En cause, le nombre d'étudiants d'Aix-en-Provence, deuxième pôle universitaire de la Métropole, qui s'est rétracté jusqu'en 2013 et peine encore aujourd'hui à retrouver son niveau du début des années 2000. On notera un regain de dynamisme sur la période récente, entre 2019 et 2020, Aix-Marseille-Provence enregistre une progression de ses effectifs qui la positionne parmi les métropoles les plus dynamiques.

### UN RECRUTEMENT DES ÉTUDIANTS ENDOGÈNE

Ces 10 points d'écart marquent tout à la fois une attractivité relative pour les étudiants extérieurs et une offre de formations locales, notamment courtes, importante ; types de formation dans lesquelles les étudiants logent davantage chez leurs parents.



- Université
- Sections de technicien supérieur (STS) et assimilés
- Paramédicales et sociales
- Écoles de commerce
- Classes préparatoires
- Écoles d'ingénieurs
- Écoles d'art et de culture
- Grands établissements et autres écoles

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS PAR TYPE DE FORMATION. Source : MESRI, 2021

# REPÈRES

**59 000**

ÉTUDIANTS À MARSEILLE

DONT **59%** FEMMES ET **41%** HOMMES

+ **31%** (soit +13 850 étudiants) en une vingtaine d'année

**60%**

DES ÉTUDIANTS MARSEILLAIS

SONT INSCRITS À

(Aix\*Marseille université

À LA RENTRÉE 2019  
DANS LA MÉTROPOLE



**8 120**

ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE

LOGEMENT



**14 090** PLACES DÉDIÉES AUX ÉTUDIANTS

1 place pour 4,2 étudiants, dont 53% dans le parc social

DÉPLACEMENT



**37 MIN**

EN MOYENNE ENTRE LE DOMICILE AU LIEU D'ÉTUDE

PART D'ÉTUDIANTS AYANT LE PERMIS DE CONDUIRE



**51%** EN 2019 VS **67%** EN 2009

# LES CAMPUS ET LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## PAROLES D'ACTEUR

« L'INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE LA VILLE ET DES TERRITOIRES, UN ATOUT POUR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE »



**Hélène CORSET MAILLARD**  
Directrice de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille

Au cœur de la cité Phocéenne, à proximité immédiate de la Gare Saint-Charles et jouxtant la Porte d'Aix, l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires (IMVT) a ouvert ses portes à la rentrée 2023. C'est un établissement unique en Europe qui rassemble l'enseignement supérieur en architecture, paysage et urbanisme, respectivement dispensé par l'ensa-m, ensa-vm et l'UAR<sup>1</sup>.

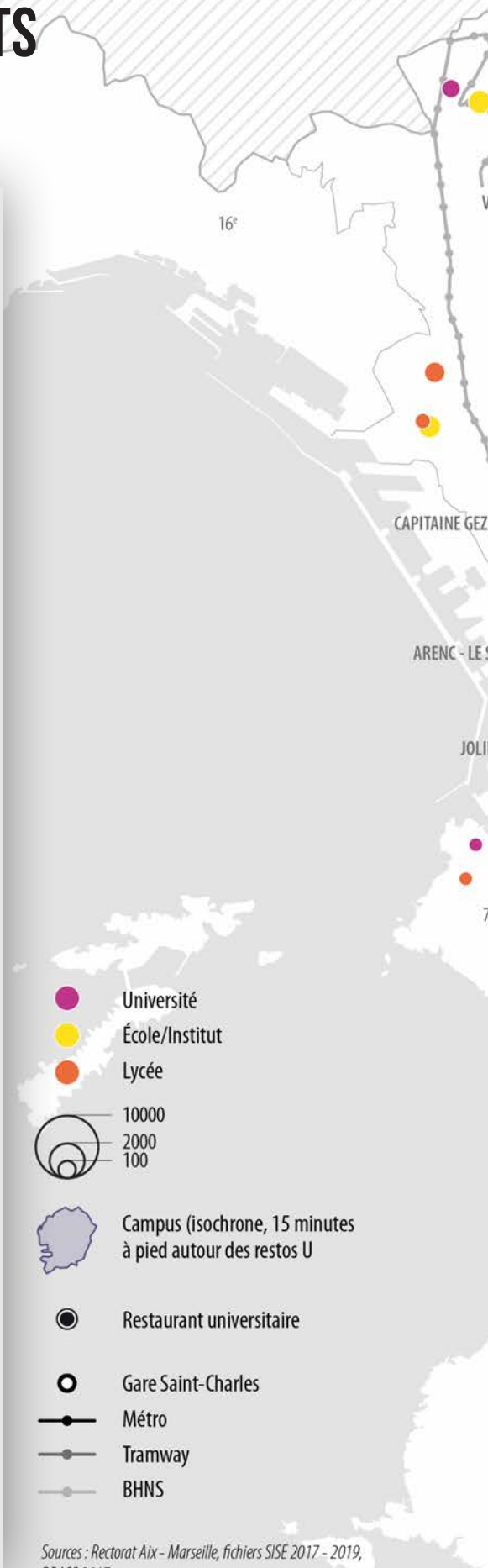
Au total, près de 1 300 étudiants bénéficient de cet outil de travail unique qu'est l'IMVT. 350 enseignants et chercheurs, 60 personnes des services administratifs, scientifiques et techniques ont pris possession de cet équipement. L'IMVT vise avant tout à former les futurs professionnels capables de répondre aux grands enjeux environnementaux et sociétaux pour lesquels l'architecture, l'urbanisme et le paysage sont parties prenantes. L'IMVT porte l'ambition de devenir un pôle d'enseignement, de recherche mais aussi d'expertise et d'expérimentation ouvert sur le monde, pour imaginer la ville et les territoires de demain. Ainsi, le forum a vocation à devenir un lieu d'exposition qui permette à la fois de partager

les travaux des étudiants mais aussi de croiser des thématiques avec d'autres acteurs du territoire, sur des problématiques communes. De même, un cycle de conférences IMVT s'est d'ores et déjà amorcé, ouvert à nos communautés de l'IMVT mais également à tous nos partenaires et au grand public.

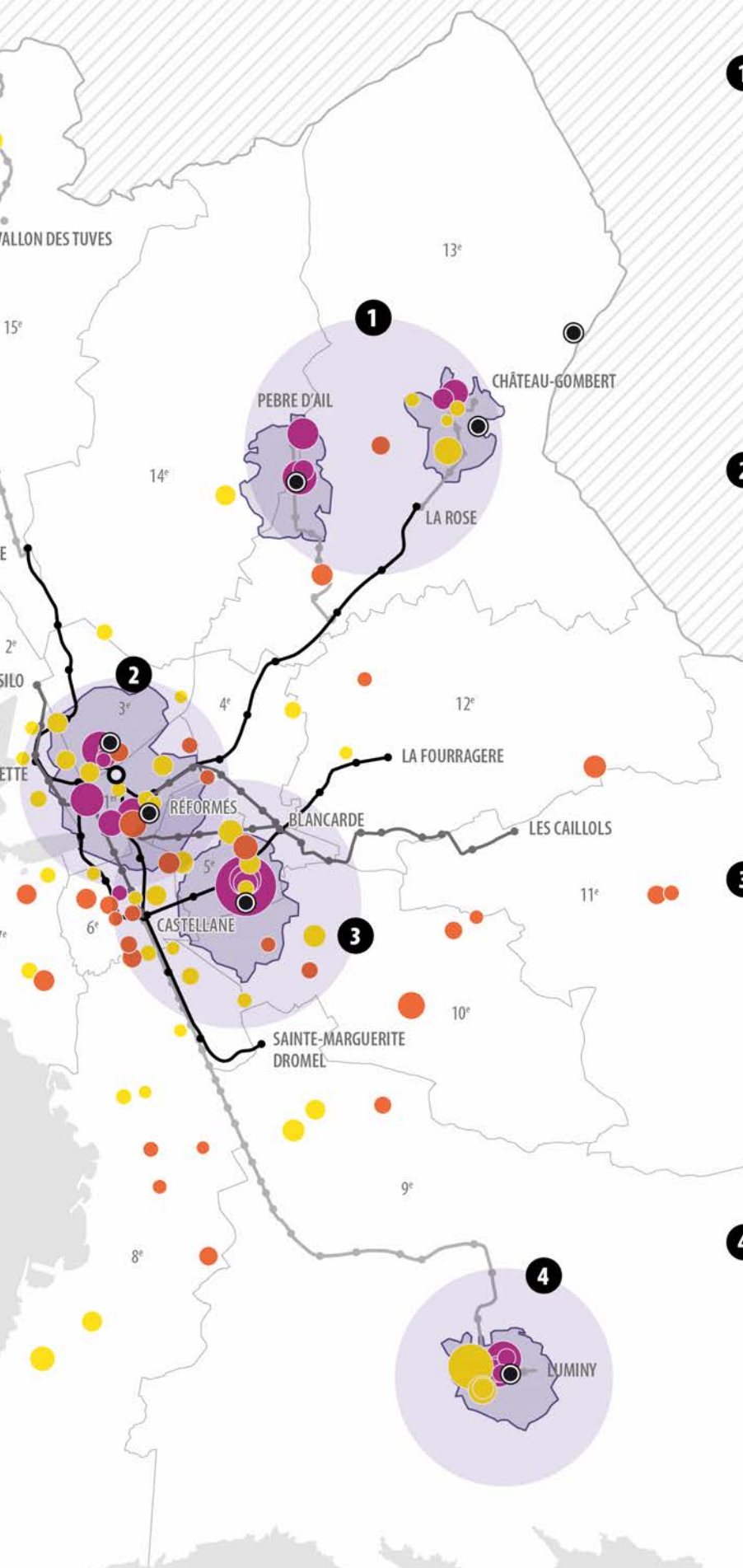
Nos territoires et leurs habitants sont plus que jamais confrontés à la nécessité de faire évoluer leur manière d'habiter la terre, face à l'effondrement de la biodiversité, l'épuisement des ressources, les changements climatiques générant conflits et migrations forcées.

Ces défis complexes convoquent de façon aigüe des expertises, de la connaissance, de l'expérimentation, du projet, et des savoir-faire en matière de techniques constructives en lien avec les ressources et le réemploi, de réhabilitation, de transformation de nos villes, de soin accordé au patrimoine bâti et naturel, d'équilibres renouvelés entre les espaces bâtis et non bâtis... Il invite également à plus de transdisciplinarité, qui est bien sûr renforcée au sein de l'IMVT, avec cette convergence des disciplines au service des enjeux environnementaux contemporains. Le pôle recherche regroupe les enseignants chercheurs et les doctorants des laboratoires ; ouvrant là encore des perspectives de croisements disciplinaires accrus.

De nombreux étudiants issus du territoire métropolitain et régional sont d'ores et déjà formés dans nos écoles, y compris des jeunes issus de programmes inclusifs (programme Égalité des Chances notamment). Elles attirent également de nombreux jeunes en provenance d'autres pays, en particulier euro-méditerranéens. Les nombreux partenariats locaux et internationaux permettent un ancrage territorial fort.



<sup>1</sup> L'école nationale supérieure d'architecture de Marseille, l'école nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille (ensa-vm) et Aix Marseille Université, au travers de son Institut d'Urbanisme et d'aménagement régional.



### 1 CAMPUS ÉTOILE • 6 860 ÉTUDIANTS

CHÂTEAU-GOMBERT • 2 565 ÉTUDIANTS

SAINT-JÉRÔME • 4 295 ÉTUDIANTS

Sciences de l'ingénieur

Situés au pied du massif de l'Etoile, le site de Saint-Jérôme (campus scientifique) et le technopôle de Château-Gombert forment un lieu de convergence de formations supérieures, de recherche et d'activités économiques dans le secteur du numérique et des hautes technologies. Ces sites universitaires, qui bénéficient d'une grande notoriété, restent physiquement éloignés des points clés du territoire (centre-ville, gares, aéroport), bien que la desserte ait été améliorée (BHNS) : une problématique pour les étudiants mais également pour les chercheurs et entreprises inscrits dans des réseaux internationaux.

### 2 CAMPUS CENTRE SAINT-CHARLES • 10 330 ÉTUDIANTS

Pluridisciplinaire

Implanté dans l'hyper-centre de Marseille, les établissements sont principalement concentrés dans les lieux historiques de Saint-Charles et de la Canebière. Le campus accueille des enseignements et des laboratoires dans les domaines des sciences et technologie, droit, économie et gestion, arts, lettres et sciences humaines et sociales.

Avec la livraison en 2023 de l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires (IMVT) et l'arrivée de nouvelles écoles autour de la Porte d'Aix, l'intégration de l'ESR dans le quartier sera renforcée.

Le projet urbain d'ampleur autour de la gare Saint-Charles, ainsi que les différents travaux prévus sur le site d'Aix-Marseille Université, participeront à une attractivité renouvelée du quartier au sein duquel la fonction ESR pourra prendre toute sa place.

### 3 CAMPUS TIMONE • 13 870 ÉTUDIANTS

Santé

Le campus est situé à l'entrée de la ville de Marseille, en centre-ville élargi, à proximité des grands hôpitaux AP-HM et bénéficie d'une bonne visibilité.

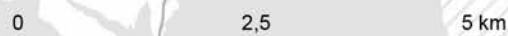
Il abrite des enseignements et la recherche d'excellence en santé du territoire d'Aix-Marseille (médecine, maïeutique, soins infirmiers, métiers de la rééducation, pharmacie, odontologie) ainsi qu'une vingtaine de laboratoires à haute technologie, pour certains labellisés dans le cadre du Plan d'Investissement d'Avenir.

Le site présente des enjeux de recomposition de l'espace public, pour insérer davantage les établissements d'ESR dans le quartier, et créer une continuité physique et symbolique avec l'hyper-centre.

### 4 CAMPUS LUMINY • 11 105 ÉTUDIANTS

Sciences du vivant / Écoles de commerce

Situé à l'extrémité sud de Marseille, aux portes du Parc national des Calanques, le site abrite sur 1 000 ha, en pleine nature, enseignement supérieur pluridisciplinaire, recherche académique, pépinières et entreprises de haute technologie. Le campus a été rénové très largement au travers de l'Opération Campus et des CPER. Un site contraint par sa situation en cœur de massif qui offre peu de possibilité de développement. L'accessibilité au site et sa connexion au centre-ville restent à renforcer en complément de l'offre en BHNS existante, en plus des problématiques d'accessibilité et d'interconnexion des points clés du territoire (gares, aéroport) pour les étudiants, mais aussi chercheurs et entreprises.



# QUELLE OFFRE DE LOGEMENT POUR LES ÉTUDIANTS MARSEILLAIS ?

## PRÈS D'UNE PLACE DÉDIÉE POUR 4 ÉTUDIANTS, DONT PRÈS DE LA MOITIÉ DANS LE PARC SOCIAL

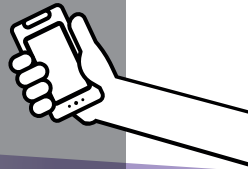
La ville de Marseille abrite un parc de logements dédiés aux étudiants qui offre plus de 13 700 places, soit une place pour près de 4 étudiants. 54% de ces places relève du parc social caractérisé par des loyers plus bas que dans le parc privé. L'essentiel des logements étudiants est situé au sein de campus (85% de l'offre) avec une offre public/privé variable selon les sites. C'est le campus centre Saint-Charles, le plus étendu, et comptabilisant le plus grand nombre de places dédiées aux étudiants (plus de 4 000 places), qui présentent le moins d'offre publique (43%). À l'inverse, sur le campus Luminy, 75% des places (près de 1 600) relève de l'offre publique.

## OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT ÉTUDIANT AIX-MARSEILLE-PROVENCE

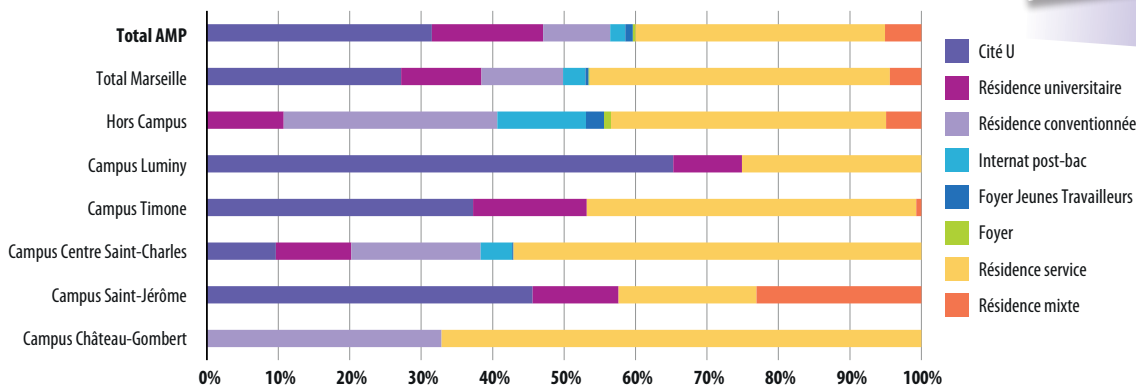
Les agences d'urbanisme, Agam et AUPA, avec Aix-Marseille-Université, le CROUS et la Métropole Aix-Marseille-Provence ont été retenus pour créer et animer l'Observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) Aix-Marseille-Provence suite à leur candidature commune à l'appel à manifestation lancé en 2018.

Cet Observatoire qui a obtenu sa labellisation en 2019 dans le cadre de la démarche nationale du « Plan 60 000 logements », s'étend à l'échelle de la Métropole Aix-Marseille-Provence avec ses plus de 101 000 étudiants.

Ce partenariat, rejoint cette même année par la DREAL PACA et en 2022 par la Ville de Marseille, la Ville d'Aix-en-Provence et la Département des Bouches-du-Rhône, a pour objectifs de construire un outil statistique de collecte et d'analyse de données performant pour nourrir les politiques publiques locales et d'être un lieu d'échange et de partage pour une meilleure connaissance des enjeux et des problématiques spécifiques au logement étudiant.



Retrouvez tous les travaux de l'Observatoire en scannant le flashcode



RÉPARTITION DES PLACES EN LOGEMENT ÉTUDIANT SELON LE TYPE DE LOGEMENT EN 2022. Source : OTLE AMP

## LOGEMENT ÉTUDIANT : DES PRIX DES LOYERS TRÈS VARIABLES

À Marseille, les loyers les plus bas sont proposés par le Crous et notamment au sein des Cités U : 165 € / mois CC, puis par les résidences gérées par les bailleurs sociaux (Résidence conventionnée) : 198 € / mois CC. Le loyer minimum le plus élevé se situe au sein des résidences privées mixtes (399 €). Le loyer maximum le plus élevé est proposé par les résidences services privées (842 €).

Champs d'analyse : ensemble des chambres/studios/T1, hors T1 non meublés du parc locatif privé.

\* Pour cet indicateur (conformément à la nomenclature nationale) les chambres constituent la référence.

### NIVEAUX MOYENS DES LOYERS CHARGES COMPRIS À MARSEILLE

Sources : OTLE AMP 2022 et ADIL13 ODL 2020

	LOYER MENSUEL		
	Mini	Médian	Maxi
Cité U* (CROUS)	165 €	261 €	359 €
Résidence universitaire (CROUS)	248 €	344 €	524 €
Résidence conventionnée (hors CROUS)	198 €	378 €	670 €
Résidence service	310 €	522 €	842 €
Résidence mixte	399 €	481 €	590 €
Foyer Jeune Travailleur	280 €	NR	467 €
Autres Foyers	NR	300 €	NR
Internat post-bac	144 €	NR	180 €
T1 non meublé dans le parc privé (hors charges)	350 €	403 €	450 €

# RÉPARTITION DE L'OFFRE EN LOGEMENT DÉDIÉE AUX ÉTUDIANTS

## TYPE DE RÉSIDENCE

### Gestion CROUS

- Cité U
- Résidence universitaire

### Hors gestion CROUS

- Résidence conventionnée
- Internat post-bac
- Foyer Jeunes Travailleurs
- Foyer
- Résidence service
- Résidence mixte

## NOMBRE DE PLACES PAR RÉSIDENCE



Source : OTLE AMP 2020

## DES NIVEAUX DE LOYER ÉLEVÉ DANS LE PARC PRIVÉ

Si l'on considère uniquement le parc locatif privé (hors résidences)<sup>1</sup>, les loyers des petites typologies (types 1 et 2), privilégiées par les étudiants, s'établissent à des niveaux élevés à Marseille comparativement à d'autres grandes villes universitaires françaises.

Par ailleurs, au sein même de la commune les écarts de loyers sont importants, variant de 11,5€/m<sup>2</sup> à 17,3€/m<sup>2</sup> pour un type 1 et de 12,9€/m<sup>2</sup> à 15,0€/m<sup>2</sup> pour un type 2. Ces forts écarts poussent les étudiants aux revenus les plus modestes vers les territoires les moins attractifs et parfois vers de l'habitat dégradé.

## UNE OFFRE DE LOGEMENTS À ADAPTER À LA RÉALITÉ FINANCIÈRE DES ÉTUDIANTS

En moyenne, le budget moyen d'un étudiant est de 635€ par mois (source : OVE). Leurs trois principales sources de revenus sont les aides familiales (42% des ressources de l'ensemble des étudiants), les revenus d'activité (25%) et les aides publiques (23%).

Le logement constitue le premier poste de dépense pour un étudiant : 484€/mois de dépense de logement en moyenne (loyer et charges), un montant variable selon la taille de la ville de résidence et l'état du marché. Même si les aides publiques permettent de couvrir une partie des dépenses de loyer (59% des étudiants français décohabitants déclarent bénéficier de l'APL pour leur logement pour un montant moyen de 169€), le reste à charge reste conséquent. Se loger peut-être un frein important à l'accès à l'enseignement supérieur, notamment pour des étudiants issus d'un milieu social défavorisé qui bénéficient peu ou pas d'aides familiales.

## DE NOUVEAUX MODES ET FORMES D'HABITER QUI SE DÉVELOPPENT

En complémentarité du logement « traditionnel » dans le parc dédié (résidences privées et publics) et dans le parc privé en diffus, d'autres formes de logement

## DES ÉTUDIANTS BOURSIERS PARADOXALEMENT MOINS REPRÉSENTÉS, MAIS QUI RELÈVENT DAVANTAGE DES ÉCHELONS LES PLUS AIDÉS

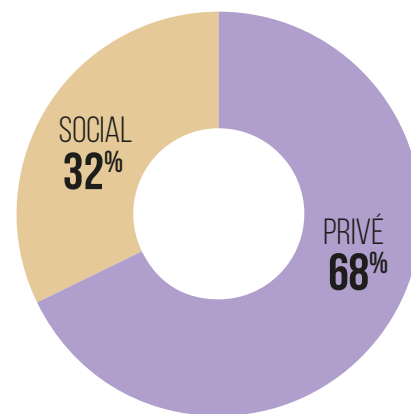
Au printemps 2021, Marseille compte 15 918 étudiants boursiers, soit 53% des boursiers de la métropole et 27% des étudiants de la ville, contre 38% au niveau national. Une part moindre qui peut s'expliquer par un niveau de découragement des populations modestes à poursuivre leurs études sur notre territoire notamment du fait de problèmes de mobilité et d'un niveau global de formation moindre de la population. Marseille se distingue par un taux de boursiers des échelons 5 à 7, c'est-à-dire

ceux qui sont les plus aidés, supérieur à celui du niveau national : 41% contre 32%. La définition de l'échelon dépendant des revenus fiscaux des parents, la surreprésentation de ces trois catégories illustre une fragilité des conditions de vie d'une partie des étudiants du territoire. 44% des boursiers du campus Marseille-Centre appartiennent aux échelons 5 à 7, ce sont 42% dans le Campus Etoile et 45% au sein du Campus Timone. Seuls 37% des 8 700 demandes de logement CROUS ont obtenu une réponse favorable.

étudiant existent et se développent – location chez l'habitant, colocations (intergénérationnelle, inclusive...), location à prix modéré dans le parc social en échange d'actions en direction des habitants (dispositif Kaps), résidences de co-living – mais restent encore marginales. Le développement et la diversification de l'offre permet d'offrir des solutions alternatives aux étudiants pouvant répondre à des enjeux financiers, de flexibilité, de localisation et de mode de vie (ex : communautaire / solidaire).

## UNE PRODUCTION DYNAMIQUE DE LOGEMENTS ÉTUDIANTS

Ces dernières années, entre 2012 et 2020, la production de logements étudiants à Marseille a été très dynamique, avec 68% de résidences privées contre 32% pour l'offre sociale. Les objectifs métropolitains fixés par le PLH 2023-2028 prévoient une production équilibrée en logement social et en résidence privée avec un développement de l'offre en résidences dédiées à loyer modéré. De même, le PLH préconise un renforcement des pôles étudiants existants, en particulier en centre-ville de Marseille, permettant un recentrage attendu.



PRODUCTION DE LOGEMENTS ÉTUDIANTS À MARSEILLE ENTRE 2012 ET 2020

Source : OTLE, AMP

1. Hors résidences- loyers de l'ensemble du parc en 2020 - Source : Observatoires Locaux des Loyers du parc privé / 2020.





## LA MOBILITÉ INTERNATIONALE AU CŒUR DE L'ATTRACTIVITÉ

La France se positionne au 6<sup>e</sup> rang de la mobilité internationale entrante et sortante, en recul par rapport à 2012, malgré une progression constante du nombre d'étudiants étrangers. Un constat qui reflète une concurrence internationale accrue. En effet, le nombre d'étudiants en mobilité progresse moins vite en France que dans certains pays qui développent des stratégies d'attractivité offensives pour attirer davantage d'étudiants. Face à cette concurrence internationale de plus en plus vive, la France ambitionne de rester l'un des acteurs majeurs de « la mondialisation » des études supérieures. Une stratégie nationale d'attractivité a été mise en place avec comme double objectif : accueillir davantage d'étudiants étrangers et favoriser le départ à l'étranger des étudiants français (« Bienvenue en France »).

La Métropole Aix-Marseille-Provence accueillait à la rentrée 2019<sup>2</sup> plus de 8 100 étudiants en mobilité internationale, soit 11 % des effectifs étudiants : un taux équivalent à la moyenne des 10 grandes métropoles universitaires. Leur nombre a

progressé de 12 % en 10 ans, contre 26 % pour l'ensemble des 10 grandes métropoles universitaires.

Un écart qui souligne la montée en puissance de certaines métropoles universitaires de leur attractivité internationale. Plus de la moitié de ces étudiants sont originaires d'Afrique et près d'un quart d'Europe. Si la France et l'Union Européenne restent des zones privilégiées de la jeunesse africaine, d'autres régions du monde déploient des stratégies pour les accueillir.

Dans ce contexte, les acteurs métropolitains de l'ESR inscrivent leurs stratégies et développent des projets à l'international. On citera pour exemple Aix-Marseille Université qui pilote l'Université européenne CIVIS (réseau de 9 universités), porte le Consortium des universités euro-méditerranéennes TETHYS, ou encore, est labellisée « Bienvenue en France ».

<sup>2</sup>. La pandémie de Covid-19 ayant fortement impacté la mobilité étudiante internationale, l'année de référence est ici 2019.

# ZOOM SUR... LES DÉPLACEMENTS DES ÉTUDIANTS MARSEILLAIS

## DES TEMPS DE DÉPLACEMENTS IMPORTANTS

Tous motifs confondus, les étudiants ont un temps moyen de déplacement de 27 minutes. Concernant les déplacements domicile-étude, ce temps augmente de 10 minutes pour s'établir à 37 minutes. Au cours d'une journée, un étudiant marseillais passe 1h30 à se déplacer, soit 24 minutes de plus que l'ensemble des habitants marseillais ; s'expliquant par des distances par déplacement supérieures, 7,7 km en moyenne contre 4,4 km pour les autres habitants.

## LE TRANSPORT EN COMMUN, 1<sup>ER</sup> MODE DE DÉPLACEMENT DES ÉTUDIANTS

Le transport en commun (TC) est le mode de déplacement principal des étudiants : 39% de leurs déplacements. L'importance des distances entre le lieu de résidence et le lieu de formation

(7 km en moyenne) contribuent à cette forte utilisation des TC.

La marche à pied intervient en seconde position, quasi-exclusivement pour des déplacements de plus petite portée, dits de proximité : 92% des déplacements des étudiants de moins de 1 km sont réalisés en marche à pied, et seulement 3% en voiture, contre 11% toutes catégories confondus.

À noter que 16% des étudiants utilisent le covoiturage au moins une fois par semaine (contre 7% chez les actifs).

## UNE ÉVOLUTION INDÉNIABLE DES PRATIQUES<sup>3</sup>

En dix ans, les pratiques et comportements de mobilité des étudiants marseillais a fortement évolué : si l'usage des transports en commun a augmenté de plus de 10 points en 10 ans, celui de la voiture a baissé de 12 points. L'amélioration des infrastructures de transport en



commun, avec l'arrivée du BHNS B1 en 2018, mais aussi la hausse des prix des carburants peuvent être des facteurs explicatifs de ce changement de comportement.

De plus, un réel détachement de la voiture est observé chez les étudiants : une possession de moins en moins importante du permis de conduire (51% en 2019 contre 67% en 2009) et de la voiture (seuls 2 étudiants sur 10 ont une voiture à disposition pour se rendre sur leur lieu d'étude).

Inversement, les étudiants sont de plus en plus abonnés au transport en commun, il représente un potentiel de clientèle intéressant pour les réseaux de transport urbain, 65% possède un abonnement TC (soit plus de 33 000 étudiants).

## QUE PENSENT-T-ILS DES TRANSPORTS ?

Les étudiants sont 46% à penser que les transports collectifs se sont améliorés contre 28% qui considèrent qu'ils sont restés inchangés. Concernant la voiture, elle renvoie à un aspect négatif pour 60% des étudiants : polluant, non indispensable et dangereux sont les principaux adjectifs donnés pour qualifier la voiture.

## L'ENQUÊTE MOBILITÉ CERTIFIÉE CEREMA 2019-2020

La Métropole Aix-Marseille-Provence, Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) au sein de son territoire, a mené une enquête mobilité, dans la continuité des réflexions engagées par l'Agenda de la Mobilité et le lancement de la réalisation du Plan de Déplacements Urbains. Cette enquête fait suite à celles de 2009, 1997 et 1988.

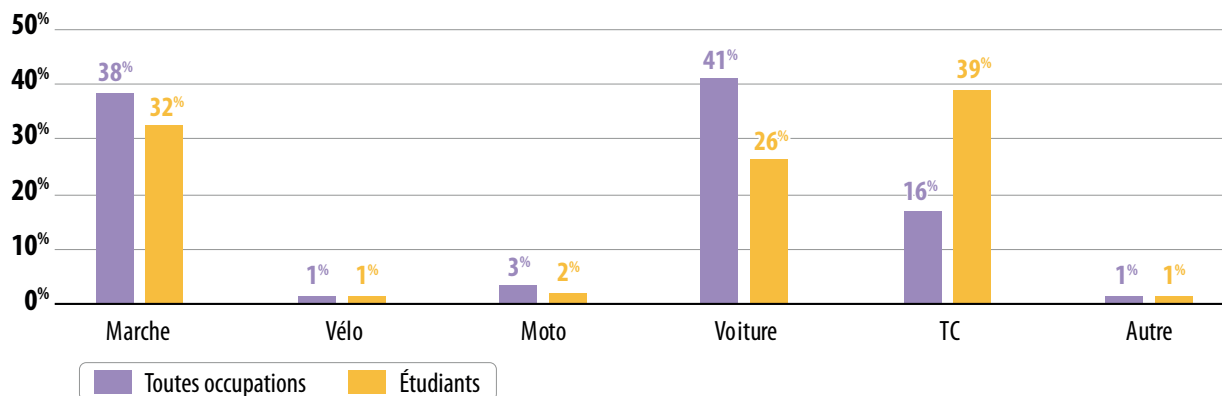
Elle s'est appuyée sur les services du CEREMA qui a assuré son assistance technique (cette assistance est obligatoire), permettant de certifier du bon suivi de la méthode de collecte et de la qualité des résultats, et sur le bureau d'études Alyce, spécialisé dans ce type de mission, maître d'œuvre de la collecte des enquêtes. L'État et le Département des Bouches-du-Rhône ont

financé cette enquête à hauteur de 20% chacun.

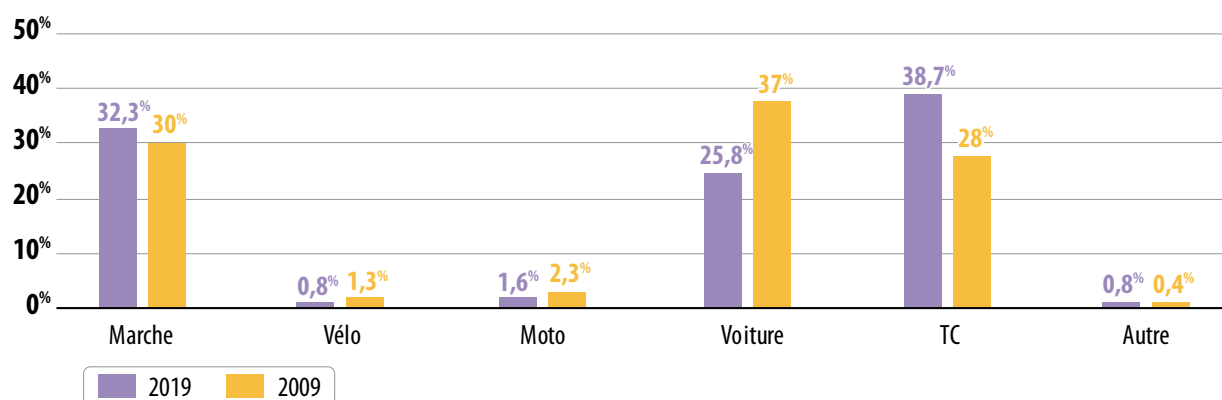
La réalisation d'une Enquête Mobilité Certifiée CEREMA (EMC<sup>2</sup>), anciennement appelée Enquête Ménages Déplacements (EMD), permet à la collectivité de connaître les habitudes de mobilité des habitants et d'anticiper les évolutions en matière d'organisation des transports urbains et interurbains. Le territoire d'enquête est constitué de l'ensemble du « bassin de vie métropolitain », soit 180 communes pour plus de 2,2 millions d'habitants. Elle concerne ainsi la totalité des Bouches-du-Rhône (119 communes), 23 communes du Vaucluse, 22 du Var, 14 des Alpes de Haute-Provence et 2 communes du département du Gard.

3. Évolution de la part modale des déplacements entre 2009 et 2019. Source : EMC<sup>2</sup>, 2019-2020

**PART MODALE DES DÉPLACEMENTS.** Source : EMC<sup>2</sup>, 2019-2020



**ÉVOLUTION DE LA PART MODALE DES DÉPLACEMENTS ENTRE 2009 ET 2019.** Source : EMC<sup>2</sup>, 2019-2020



**PART MODALE DES DÉPLACEMENTS EN FONCTION DES DISTANCES PARCOURUES.** Source : EMC<sup>2</sup>, 2019-2020





## CE QU'IL FAUT RETENIR

- ▶ Avec des effectifs en progression constante, qui atteignent 59 000 étudiants en 2020, Marseille est le premier pôle étudiant de la Région.
- ▶ Une offre de formations diversifiée et pluridisciplinaire.
- ▶ Une attractivité internationale au cœur des volontés d'ouverture du territoire métropolitain sur l'Europe et sur le monde.
- ▶ À Marseille, une place pour quatre étudiants dans le parc de logements dédiés aux étudiants.
- ▶ Les transports en commune, 1<sup>er</sup> mode de déplacement des étudiants, devant la marche à pied pour les déplacements de proximité.

## POUR EN SAVOIR PLUS

### PUBLICATIONS

- ▶ **Les chiffres clés de l'enseignement supérieur à Aix-Marseille-Provence**, Agam-Aupa, mars 2022
- ▶ **Chiffres clés de l'enquête mobilité EMC<sup>2</sup>**, AMP, avril 2022

### APPLICATION WEB

- ▶ **Observatoire territorial du logement étudiant Aix-Marseille-Provence:**  
<https://spot.agam.org/dynamiquesurbaine>

**agam**  
AGENCE D'URBANISME DE  
L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE

Louvre & Paix - La Canebière  
CS 41858 - 13221 Marseille cedex 01  
☎ 04 88 91 92 90 ✉ [agam@agam.org](mailto:agam@agam.org)

Toutes nos ressources @ portée de clic sur [www.agam.org](http://www.agam.org)  
Pour recevoir nos publications dès leur sortie, inscrivez-vous à notre newsletter

Directeur de la publication : Frédéric Bossard  
Rédaction : Aurélie Thomas, Stéphanie Nicolas - Conception / Réalisation : Pôle graphique Agam  
Photographie Laure-Agnès Caradec : Agam  
Marseille - Mars 2024 - Numéro ISSN : 2266-6257 / © Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise